



Communiqué de presse

Marseille, mercredi 8 décembre 2010 à 11h00

Marseille Provence Métropole et McDonald's France unissent leurs efforts pour lutter contre les déchets abandonnés sur la voie publique

Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole et Guillaume Klossa, Vice-Président de McDonald's France, ont signé aujourd'hui à Marseille une convention visant à faire évoluer le comportement des consommateurs et réduire les emballages abandonnés sur la voie publique.

La convention s'articule autour de quatre actions prioritaires :

- McDonald's s'engage à réduire ses emballages afin qu'ils soient moins volumineux
- La Communauté urbaine et McDonald's s'engagent à adapter le mobilier dédié à la collecte des déchets (implantation des poubelles et corbeilles)
- La Communauté urbaine et McDonald's s'engagent à rationaliser et renforcer les plans de collectes et actions de ramassage de déchets abandonnés
- La Communauté urbaine et McDonald's s'engagent à renforcer la communication afin de faire évoluer les comportements des consommateurs.

« Marseille Provence Métropole multiplie les efforts et les initiatives pour rendre les espaces collectifs de son territoire plus agréables et faire en sorte qu'ils restent plus propres. La signature de cette charte en est un exemple. Mais la réussite des actions en faveur de la propreté et le respect de notre environnement dépend de chacun de nous », souligne Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole.

« Nous sommes très heureux de signer cette charte avec Marseille Provence Métropole. Cette signature est l'aboutissement d'un travail main dans la main avec la Communauté urbaine afin d'optimiser et de revoir ensemble le dispositif de ramassage pour réduire les emballages abandonnés dans la rue » déclare Guillaume Klossa, Vice-Président de McDonald's France.

En 2006, McDonald's France, avec le soutien du Ministère en charge de l'écologie, a décidé d'engager un travail d'envergure pour trouver une solution globale capable de conduire, à terme, à une évolution durable des comportements. La convention qui sera signée mercredi 8 décembre est l'aboutissement de ces concertations nationales.

Contacts Presse

Marseille Provence Métropole : 04 88 77 62 54 / 51

McDonald's France : France Pelé – 01 58 47 96 38 – france.pele@eurorscg.fr